

CHARTRE EAU & MILIEUX AQUATIQUES

Être éco-responsable, ça coule de source

L'ambition d'Eiffage : préserver la ressource en eau et les zones humides

Comment ?

- Mesurer, suivre et réduire nos pressions sur la ressource en eau : captations, utilisations, rejets.
- Éviter les impacts sur les zones humides et être vigilant à tout risque de pollution des eaux.
- Renforcer l'homogénéité de nos bonnes pratiques.
- Intégrer les contraintes locales et s'y adapter.



1 Maîtriser les consommations en eau

- Sensibiliser et former les collaborateurs aux enjeux liés à la préservation de l'eau.
- Affiner la mesure des consommations et améliorer les procédures et techniques de gestion de l'eau.
- Favoriser le recyclage de l'eau et la récupération des eaux pluviales.
- Recourir à des matériaux et techniques plus économes et les promouvoir dans l'offre commerciale d'Eiffage.

2 Prévenir et limiter les risques d'atteinte à la ressource et aux milieux aquatiques

- Systématiser l'assainissement provisoire de chantier via des dispositifs efficaces et adaptés.
- Assurer le bon fonctionnement des ouvrages permanents de traitement des eaux.
- Identifier et sanctuariser les zones humides sur nos chantiers.
- Privilégier le recours à des procédés de moindre impact sur la ressource en eau et minimiser l'usage des produits phytosanitaires.
- Concevoir et réaliser des projets respectueux de la trame verte et bleue.

3 Innover et diffuser nos bonnes pratiques depuis nos offres jusqu'aux chantiers

- Valoriser les initiatives et retours d'expériences des meilleures pratiques internes.
- Soutenir financièrement l'innovation relative aux nouveaux produits, procédés ou méthodes plus respectueux de la ressource en eau.
- Intégrer les solutions alternatives innovantes dans l'offre commerciale.